

Vos questions / nos réponses

## je veux arreter la cocaine

Par [Profil supprimé](#) Postée le 19/09/2011 11:54

J ai 31 ans et un enfant de 6 ans, je prenais differentes drogues de 18 ans à 22 ans et j'ai arreté quand j'ai rencontré mon mari, et on a divorcé en 2006, et en 2009 j'ai refait des mauvaises rencontres depuis je reprend de la cocaine occasionnellement lors de soirées un peu arrosé, environ trois fois par moi. Je veux arreter, mais j'ai peur de pas y arriver. Que dois je faire ?

---

**Mise en ligne le 23/09/2011**

Bonjour,

Tout d'abord, nous tenons à vous féliciter pour votre démarche dans le sens où vous vous remobilisez dès à présent et où vous semblez réellement décidée à stopper cette prise de cocaine. Il semble que votre consommation soit en grande partie liée au contexte festif dans lequel vous vous trouvez à ce moment-là ainsi qu'aux personnes que vous rencontrez à ces occasions.

Par ailleurs, il nous parait tout à fait légitime que vous ayez peur de ne pas y arriver au regard des périodes de fragilité successives que vous avez connues auparavant et dont vous nous faites part.

Pour vous donner toutes les chances de réussir, il faut bien sûr vous faire confiance mais, face à votre crainte de ne pas y arriver, vous pourriez chercher de l'aide auprès de professionnels dans un centre proche de chez vous.

En effet, il nous parait important que vous puissiez être accompagnée, guidée, soutenue tout au long de cette démarche afin de mieux comprendre les raisons qui vous poussent à consommer et à quels types de difficultés l'arrêt de ces consommations pourrait vous renvoyer. Vous pouvez contacter à cette fin le centre dont vous trouverez les coordonnées en bas de page.

Bon courage ,

Bien à vous

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

## **Antenne CSAPA - Association Addictions France 30**

373, route d'Uzès

**30560 SAINT HILAIRE DE BRETHMAS**

**Tél :** 04 30 38 01 05

**Site web :** [addictions-france.org](http://addictions-france.org)

**Secrétariat :** Lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, mercredi de 9h à 12h, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**Accueil du public :** Lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, mercredi de 9h à 12h, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

[Voir la fiche détaillée](#)